

## Alexandre Benalla placé en garde à vue, l'Elysée lance une procédure de licenciement à son encontre

Article rédigé par *LCI*, le 20 juillet 2018

Source [LCI] Au surlendemain de la découverte des faits incriminant son collaborateur, la polémique enfle toujours autour de l'Elysée, qui a entamé une procédure de licenciement contre lui.

L'AFP annonce que l'Elysée a décidé d'engager la procédure de licenciement d'Alexandre Benalla "en raison de faits nouveaux portés à sa connaissance".

Alexandre Benalla a été placé en garde à vue pour violences en réunion, usurpation de fonction, port illégal d'insignes réservés à l'autorité publique et complicité de détournement d'images issues d'un système de vidéo-protection.

Un nouvel élément apparaît donc dans la liste des chefs d'accusation adressés au collaborateur de l'Elysée : alors que l'enquête préliminaire avait été ouverte pour tous les chefs mentionnés, vient s'ajouter le chef de détournement d'images issues d'un système de vidéo-protection. Pour l'instant, on ignore encore quelles vidéos sont en cause.